Aide à la création d'entreprise en 2023		
Dispositif	Туре	Pour qui ?
ACRE	Exonération 50 % des charges sociales pendant 1 an	Tous les créateurs, sous conditions
NACRE	Accompagnement à la création pendant 3	ans Créateurs dans des situations spécifiques (liste)
CAPE	Contrat d'accompagnement : formation et moyens matériels et financiers	Créateurs d'entreprise Dirigeants associés de SASU et EURL Exception des salariés à temps plein
ARCE	Versement immédiat de 60% du reliquat des droits au chômage	Demandeurs d'emploi
Maintien de l'ARE	Maintien des allocations chômage	Demandeurs d'emploi
RSA et prime d'activité	Maintien des minimas sociaux	Demandeurs d'emploi
GEF	Couverture d'emprunt bancaire	Femmes entrepreneuses
AGEFIPH	Aide financière et accompagnement	Personnes en situation de handicap
JEI	Allègements fiscaux et sociaux	Entreprise avec dépenses de R&D
CIR et CII	Réductions d'impôt	Entreprise avec dépenses de R&D
Prêt d'honneur	Prêt à taux 0 sans garanties	Tous les créateurs
Prêt participatif	Titres participatifs	Tous les créateurs
Prêt bonifié	Prêt subventionné	PME et TPE Exception des microentreprises